

Procès-verbal

Bureau Directeur du 14 mars 2017

Présents : BETTENFELD Jacques (par audioconférence), DELPLANQUE Joël, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain.
Assistent : PERRUCHET Claude, SCARSI Claude.
Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, VILLEPREUX Brigitte, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 16h15 au siège de la FFHB à Gentilly.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 9 février 2017.

Le Bureau Directeur approuve, à l'unanimité, le règlement disciplinaire de la LNH (adopté par l'assemblée générale de la LNH du 1^{er} février 2017), dont les modifications résultent du nouveau règlement type fixé par le décret du 1^{er} août 2016. Ce règlement sera transmis au ministère chargé des sports, de même que le nouveau règlement disciplinaire fédéral adopté par le Conseil d'administration le 23 février.

Le Bureau Directeur étudie la demande de prêt FIF déposé par le comité du Var pour l'achat d'un local. Claude SCARSI et Alain KOUBI en présentent tous les éléments. En particulier ils évoquent la situation financière du comité qui présente toutes les garanties par rapport à cet achat et son approbation, en juin 2016, par l'assemblée générale départementale. De plus, cette opération sera financée aussi par une aide de la ligue Provence-Alpes Côte d'Azur, validée par le conseil d'administration de la Ligue lors de sa séance du 4 février 2017. La Ligue participe ainsi à l'acquisition du local en tant que propriétaire en indivision avec le comité du Var sur la commune de La Valette du Var, pour un montant de 60 K€ correspondant au tiers de la valeur, dans le cadre de l'utilisation mutualisé avec PACA sur ces locaux.

Le Bureau Directeur décide lever la tutelle de la Fédération sur la gestion de la ligue Poitou-Charentes décidée par le Bureau Directeur du 7 juillet 2016, compte-tenu de la mise en place de la ligue Nouvelle Aquitaine. En ce qui concerne la levée de la tutelle sur la gestion du comité de l'Aude, demandée par le Président de la ligue Occitanie, celle-ci pourra être effective lorsque ce Comité aura adopté ses nouveaux statuts en conformité avec les demandes fédérales et qu'une nouvelle équipe dirigeante sera proposée aux clubs lors d'une assemblée électorale qui doit avoir lieu avant juin 2017. Michael BOUTINES, Alain JOURDAN et Claude PERRUCHET sont chargés des modalités pratiques permettant d'aboutir à la levée de cette tutelle.

Le Bureau Directeur est saisi, par le président de la ligue de Normandie de handball, d'une demande de radiation d'un licencié sur proposition de la commission de discipline régionale, et reporte son examen à une prochaine réunion.

Claude SCARSI évoque la réunion du comité stratégique de Central'hand qui vient de se dérouler cet après-midi. La société sollicite de la part de la Fédération une avance de trésorerie de 100 K€ et propose un plan de remboursement sur une durée limitée. Le Bureau Directeur donne un avis favorable à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.



Joël DELPLANQUE,
Président



Alain JOURDAN,
Secrétaire général